

Centre Communal d'Action Sociale
Conseil d'Administration
Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

Séance ordinaire du 24 février 2025

Délibération n° 2025-02-02

Nbre de membres afférents au Conseil d'Administration	13	Date de la convocation : 11/02/2025
En exercice	13	
Qui ont pris part à la délibération	8	

Présents : Catherine VICENTE-PAUCHON ; Sandrine COELHO ; Nadine DURU ; Sonia DYLBAITYS ; Jean-Louis LOPEZ ; Maggy ESPESO et Chantal MARTIN

Absents excusés :

Éva BELIN a donné procuration à Sandrine COELHO en date du 18 février 2025
Patrick de CASNOVE a donné procuration à Catherine VICENTE-PAUCHO en date du 11 février 2025
Frédéric LAHARIE
Régis MAUBOURGUET

Absents :

Alain CALIOT
Paulette LATRUBESSE

Secrétaire de séance : Sandrine COELHO

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Madame la Vice-Présidente, délibérant sur le Compte Administratif 2024, dressé par Madame Eva Belin, Présidente du CCAS, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré,

I - lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif lequel est présenté dans le résumé ci-dessous,

II - constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion, relatives aux reports à nouveau, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

III - arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous,

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	
Prévisions budgétaires totales.....	28 086.15
Recettes nettes.....	28 416.14
DEPENSES	
Autorisations budgétaires totales.....	28 086.15
Dépenses nettes.....	7 037.79
Excédent.....	+ 21 378.35
Déficit.....	

SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES	
Prévisions budgétaires totales.....	1 000.00
Recettes nettes.....	1 000.00
DEPENSES	
Autorisations budgétaires totales.....	1 000.00
Dépenses nettes.....	0.00
Excédent.....	+ 1 000.00
Déficit.....	

RESULTAT D'EXECUTION 2024

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024
Investissement	1 000,00		0,00	1 000,00
Fonctionnement	26 986,15	0,00	-5 607,80	21 378,35
Totaux	27 986,15	0,00	-5 607,80	22 378,35

Madame Catherine VICENTE-PAUCHON demande l'approbation du Compte Administratif 2024 du budget du CCAS.

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 040-264002064-20250224-DEL2025_02_02A-DE



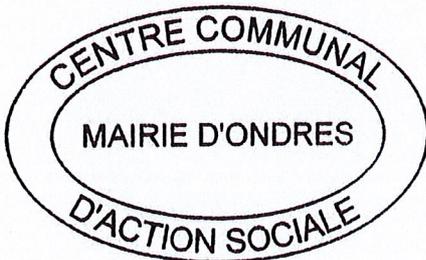
Après en avoir délibéré, par 8 voix pour, le Conseil d'Administration,

ARTICLE 1 - APPROUVE le Compte Administratif 2024 du Budget du CCAS.

ARTICLE 2 - La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site www.telerecours.fr, par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le 25 février 2025.

P./ La Présidente du CCAS, par délégation,
Catherine VICENTE-PAUCHON
Vice-Présidente,

Acte rendu exécutoire le 25/02/2025

- après télétransmission électronique le 25/02/2025

- et publication ou notification le 25/02/2025